

TÉLÉPHONIE MOBILE

Les premiers numéros mobiles 07 seront lancés commercialement en mai 2010

Désormais, les numéros mobiles commencent aussi par 07 et plus seulement par 06.

La décision de l'ARCEP n°2009-0406 du 9 mai 2009 permet, en effet, aux opérateurs mobiles de se voir attribuer des numéros commençant par 07, la tranche des 06 arrivant à saturation du fait de la croissance du nombre d'abonnés mobiles et de leur multi-équipement.

Les nouveaux abonnés au service mobile pourront donc se voir affecter des numéros qui commencent par 07 et pour lesquels les conditions d'utilisation sont les mêmes que celles de la tranche 06, que ce soit, par exemple, en termes de services, de tarifs ou de conservation du numéro.

Depuis 2009, les opérateurs mobiles métropolitains ont entrepris, avec les autres opérateurs français et étrangers, des modifications de leurs systèmes d'information afin de s'assurer du bon fonctionnement de ces nouveaux numéros tant en matière de facturation que de bon acheminement des communications, afin de permettre aux utilisateurs d'appeler et de recevoir des appels en 07.

Les opérateurs commercialiseront les 07 de manière progressive, les premiers numéros étant attribués à compter de début mai 2010.